

ORLÉANS : QUEL(S) CHOIX POUR L'AVENIR ?

Aurélien Deverge, conseiller municipal du groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

L'année 2022 s'est achevée par le vote annuel du budget. Si nul ne conteste la nécessité de gérer le budget avec prudence, certains diraient « en bon père de famille », il doit s'inscrire dans son temps et prendre en compte les enjeux actuels, sociaux, économiques, énergétiques et environnementaux.

La gestion de ces crises doit permettre évidemment d'en limiter l'impact mais surtout d'oser relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Ainsi, une rénovation de nos 67 écoles telle qu'envisagée, au rythme actuel, ne permettrait d'y parvenir qu'au-delà de 2050. Pourquoi ne pas aller plus vite et favoriser de meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves tout en concourant à la sobriété énergétique et budgétaire. De même, dans le contexte de vie chère, d'augmentation des prix des besoins essentiels (alimentation, énergie, etc.), une stagnation ou légère augmentation du budget du CCAS, bien inférieure à l'inflation, laisse perplexe quant à la volonté de faire face aux besoins des Orléanais-es. L'argument budgétaire (contenir la dette, préserver la capacité d'emprunt) nous est souvent opposé. Si cela est partiellement vrai, c'est difficilement understandable et compréhensible. Il s'agit avant tout d'un choix d'orientation budgétaire. Un exemple concret, CO'MET, nouveau complexe culturel et sportif venant d'être inauguré était chiffré initialement à 100 millions. En 2023, alors que l'addition salée s'allonge encore et que les premiers rebonds sur le sol de l'Aréna se font entendre, le coût serait estimé à environ 160 millions d'euros.

Il ne s'agit nullement d'incriminer tel ou tel sur ce projet pharaonique mais, sans que l'on puisse s'en offusquer, et si longue vie et réussite sont souhaitées à ce bel écrin onduleux, il est légitime de s'interroger sur l'opportunité, et surtout le coût et l'imprévision de cette réalisation. Favoriser l'émancipation par les arts et les pratiques sportives comme le concevait Jean Zay, oui ! Cela suppose l'accès à toutes et tous. Il convient de ne pas limiter la possibilité d'agir et d'espérer, au-delà des concrétisations récemment annoncées, des projets nécessaires à la vie quotidienne des orléanais-es.

Nous l'espérons et nous vous souhaitons nos meilleurs voeux en ce début d'année 2023.

Pour nous contacter : rcge.orleans@gmail.com